



Projet de politique de développement culturel de Montréal 2025-2030

Opinion écrite de Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal

À l'attention de la
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

13 novembre 2024

Projet de politique de développement culturel de Montréal 2024

Opinion écrite de Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal

INTRODUCTION

L'équipe de Pointe-à-Callière salue avec enthousiasme le dépôt du projet de politique de développement culturel par la Ville de Montréal, qui en est à l'étape de consultation publique.

Cette politique vise à poser les bases essentielles qui serviront de moteur et de guide pour orienter les actions à venir et pour favoriser le développement d'une vie culturelle montréalaise diversifiée, attractive, stimulante. Les acquis actuels constituent les assises sur lesquelles pourront se déployer les grands axes de développement. Nous formulons ici quelques constats et remarques sur le document présenté par la Ville de Montréal et nous proposons des recommandations qui permettront, nous l'espérons, d'enrichir la portée des orientations décrites dans le projet de politique culturelle.

CONSTATS

Nous accueillons favorablement la proposition de définition de la politique culturelle et la vision qui l'accompagne. Celle-ci englobe à la fois la culture, les arts et le patrimoine, prend en compte les communautés autochtones et la langue française. Cette vision inclusive marque la volonté de circonscrire les contours d'une politique qui se veut notamment le reflet de l'identité montréalaise.

Nous constatons que le territoire montréalais est traité de façon uniforme, mettant de l'avant la notion d'équité territoriale, comme on peut le lire en page 22 : « Notre développement culturel doit porter une attention particulière aux réalités de chaque quartier, notamment ceux étant identifiés comme plus vulnérables ».

Selon cette approche, le territoire ne comporte pas de découpage spécifique qui permette de dégager des caractérisations spécifiques. Pourtant celles-ci participent à l'identité d'un secteur autour d'axes de force qui le définissent et constituent des leviers concrets et cohérents de développement culturel pour les quartiers. Nos commentaires visent à proposer des pistes et des recommandations qui s'appuient sur les acquis, sur la vitalité et la matérialité de la vie culturelle montréalaise. Dans la perspective du rôle soutenu et structurant mené par Pointe-à-Callière et la Ville de Montréal dans le quartier emblématique du Vieux-Montréal depuis plus de 30 ans, nous dressons ici quelques constats.

Constat 1 – Le Vieux-Montréal comme jalon de la politique culturelle

Ce quartier dense et de grande qualité architecturale se démarque de plusieurs façons : par la richesse et la diversité de son bâti, l'unicité de ses strates visibles et anciennes (notamment la fondation de Montréal en 1642) et de sa trame urbaine (1672), l'authenticité des sites historiques et archéologiques, la cohabitation de l'ancien et du moderne, le mariage sensible de la tradition et du design. Le quartier se démarque par la

multiplicité et la cohabitation de plusieurs fonctions : résidentielle, culturelle (galeries d'art, restaurants et hôtellerie de qualité, place Jacques-Cartier et place D'Youville), patrimoniale (Lieu de fondation de Montréal, Pointe-à-Callière, Château Ramezay, Vieux-Séminaire, Ancien hôpital général, Ancienne caserne de pompiers, front fluvial d'entrepôts historiques rue de la Commune), commerciale et institutionnelle (administrations, banques, hôtels, commerces, bureaux, douanes) et religieuses (basilique Notre-Dame, chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours). Le quartier du Vieux-Montréal constitue un joyau dont la Ville peut et doit tirer une fierté d'autant que son potentiel culturel élevé recèle d'autres trésors à développer.

Constat 2 – Le Vieux-Montréal est un pôle culturel et patrimonial majeur

En matière de patrimoine, de culture et d'identité, le Vieux-Montréal s'avère un pôle majeur qui a très peu d'équivalents dans les grandes villes d'Amérique du Nord.

Deux études antérieures déposées par la Ville de Montréal ont reconnu et établi le caractère distinctif du Vieux-Montréal. D'abord, en 1998, la Ville adoptait un *Plan d'action pour le Vieux-Montréal*, dans lequel les deux grandes orientations visaient à « protéger et mettre en valeur le patrimoine urbain », et à « renforcer la diversité et la cohabitation ». Puis, en 2013, la Direction de la culture et du patrimoine (Division du patrimoine) déposait son *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal*.

Selon ce plan de protection, ce « qui caractérise le Vieux-Montréal par rapport aux autres quartiers de la ville, c'est qu'il est le VIEUX Montréal, c'est-à-dire le centre historique de la ville, en bordure du fleuve Saint-Laurent, lieu de mémoire porteur d'une forte valeur identitaire. Cela confère aux autres dimensions du Vieux-Montréal leur singularité au sein de la ville. » (page 26). La personnalité de ce quartier se démarque par la rencontre de trois facteurs convergents qui le caractérisent : il est un milieu de vie, un haut lieu du patrimoine montréalais et la destination touristique par excellence de Montréal.

Constat 3 – Le Vieux-Montréal est une « destination » prisée

Depuis la création de l'arrondissement historique de Montréal en 1964 (agrandi en 1995), le quartier a reçu le statut de site patrimonial déclaré en 2012 sous l'effet de la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel. Il s'agit du plus haut niveau de protection accordé par le gouvernement du Québec. La Ville et ses partenaires s'emploient activement à mettre en valeur le Vieux-Montréal. La stratégie de développement du quartier historique préconisée dans le *Plan de protection et de mise en valeur* repose sur trois axes d'intervention, qu'il est pertinent de rappeler :

- Soutenir un milieu de vie complet de qualité adapté à la vie quotidienne et générant sa propre vitalité l'année durant;
- Protéger le paysage historique du Vieux-Montréal et encadrer son évolution;
- Créer une destination renommée procurant une expérience authentique et enrichissante aux Montréalais et aux visiteurs de la grande région métropolitaine, du Québec ou d'ailleurs.

Le site patrimonial de Montréal est un quartier habité, prospère et fréquenté. Il concentre plus de mille ans d'histoire humaine, un passé perceptible dans les strates mises en valeur et dans son cadre urbain, véritable carrefour de populations et de cultures. Le Vieux-Montréal est un milieu de vie et une destination. Un lieu vivant, dynamique, animé et aimé, tout au long de l'année.

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1 : Enchâsser les pôles culturels dans la politique

Nous comprenons l'intention assumée dans la version actuelle de la politique de ne pas privilégier de pôle culturel précis, et plutôt de « favoriser l'équité territoriale » au profit de l'ensemble du territoire et en particulier des quartiers plus vulnérables. Nous recommandons toutefois que la politique culturelle mette de l'avant (et reconnaisse explicitement) la présence de certains pôles culturels majeurs et matures, déjà établis et qui agissent comme facteurs de développement de manière à les protéger et les renforcer.

Le Vieux-Montréal constitue l'un de ces pôles; le rappeler et l'enchâsser dans la politique culturelle, contribuera à renforcer la portée culturelle de la Ville. En agissant à titre de modèle par excellence d'intégration de l'espace culturel, le pôle culturel du Vieux-Montréal s'inscrira au cœur des espaces urbains et des milieux de vie. Il constitue une force d'attraction et de rayonnement majeure pour Montréal.

Recommandation 2 : Nommer le Vieux-Montréal comme lieu identitaire et historique de Montréal.

L'orientation 1 de la Politique de développement culturel (p. 27-28) introduit la notion du « Territoire marqué par sa culture et son patrimoine ». La préservation du tissu historique du site patrimonial, la qualité et l'ancienneté de son bâti et l'effervescence culturelle constituent la trame identitaire à valoriser et à protéger. Ce quartier emblématique de l'histoire de la Ville depuis ses premiers fondements est à l'origine de la trame urbaine. Lieu identitaire et historique, le Vieux-Montréal devrait être nommé comme tel dans la politique culturelle et considéré à titre de force d'attraction significative et contribuant au rayonnement non négligeable de Montréal.

Son rôle essentiel contribue à donner une image forte de l'identité montréalaise, en plus de desservir et d'enrichir les communautés locales et régionales.

Recommandation 3 : Créer des zones d'accès et des parcours piétonniers

À la page 28, « Exemples d'actions en cours et à venir », il est question de la mise en valeur du patrimoine, notamment en milieu patrimonial. Il serait pertinent de donner un exemple dans le contexte de projets d'aménagement du domaine public. Soulignons ici que le patrimoine n'est pas uniquement affaire de bâtiments : ce sont aussi les sites archéologiques, généralement négligés et « invisibilisés », alors que plusieurs de ces lieux (certains classés par le provincial et le fédéral) constituent des attraits touristiques, culturels et éducatifs majeurs. C'est le cas notamment des sites du Lieu de fondation de Montréal. La place D'Youville pourrait ainsi devenir l'entrée principale du Vieux-Montréal dans la partie ouest du quartier, un secteur peu développé jusqu'ici.

De plus, la zone à priorité piétonne (ZPP) en cours d'implantation dans le Vieux-Montréal a pour objectif de mettre en valeur le site patrimonial et d'améliorer la qualité de vie de la population du secteur et celle de passage. Il y a lieu de cibler ce quartier de façon prioritaire pour mettre en valeur le patrimoine montréalais. Un « parcours piétonnier » serait un moyen idéal pour faire profiter les piétons – tant les citoyens montréalais que les visiteurs de l'extérieur, notamment les visiteurs internationaux – de l'offre culturelle et de la richesse patrimoniale du secteur. Il y aurait lieu d'intégrer en partie à ce parcours la nouvelle politique de la vie nocturne de la Ville de Montréal.

EN CONCLUSION

Il ne fait à nos yeux aucun doute que l'intention derrière le projet de politique culturelle est de doter la Ville d'un instrument pratique de développement, guidé par des orientations et des objectifs précis. Et, surtout, d'insuffler à la ville ce caractère distinct par le développement des arts, de la culture et de son patrimoine. À titre d'exemple, l'objectif 14 (page 47) : « **Promouvoir et incarner Montréal, métropole culturelle francophone d'envergure internationale.** La Ville entend incarner plus que jamais son rôle de métropole culturelle d'envergure internationale et le promouvoir à travers ses réseaux. »

Nous encourageons la Ville à poursuivre le développement de ses pôles culturels et patrimoniaux déjà présents et reconnus à Montréal et de consacrer les moyens et les orientations pour lui permettre de représenter cette métropole d'envergure internationale.

Anne Élisabeth Thibault
Directrice générale